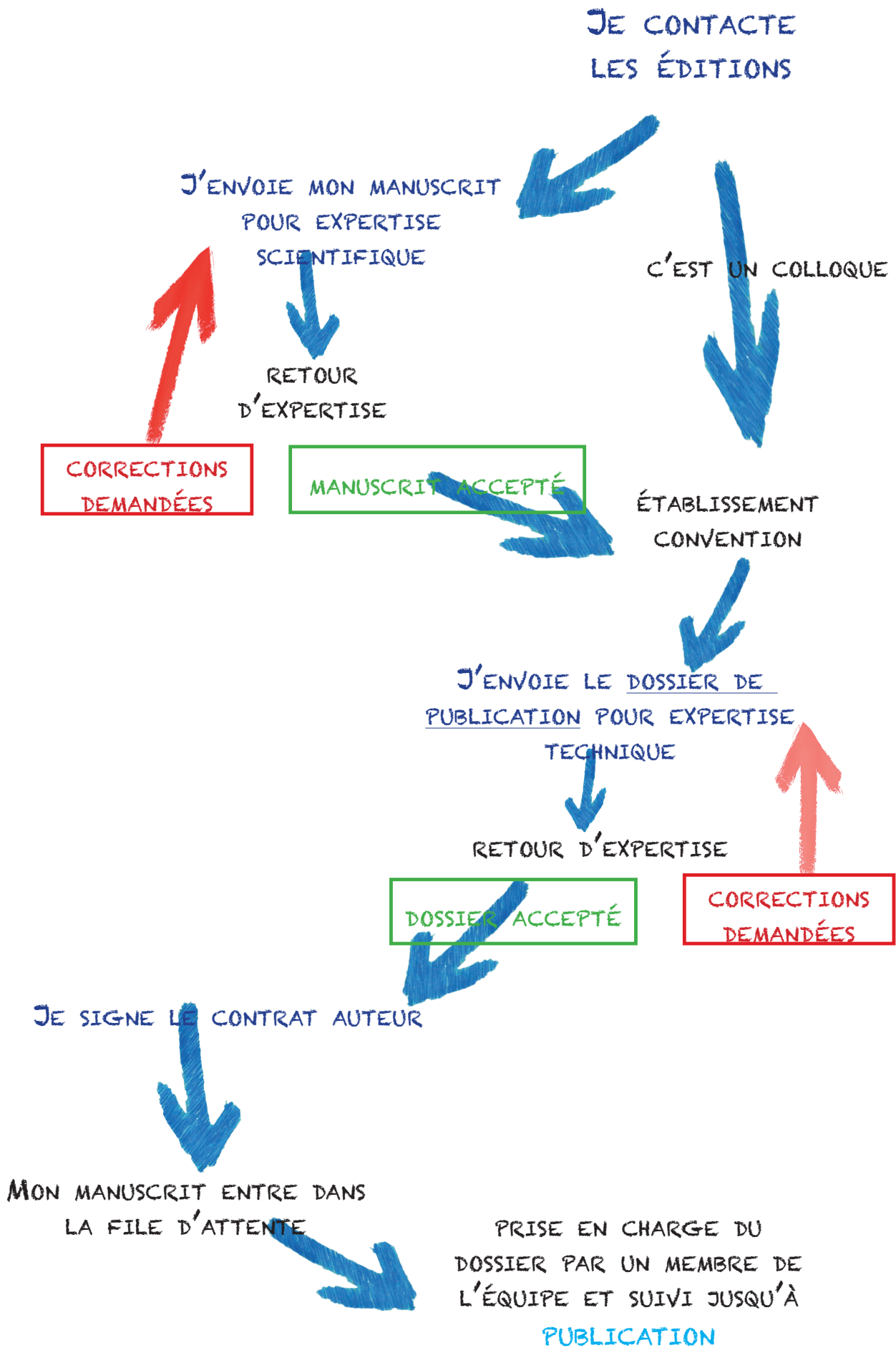


Guide de l'auteur

Bien déposer son dossier de publication



LE MANUSCRIT POUR EXPERTISE SCIENTIFIQUE

Le manuscrit sera envoyé sous la forme d'un fichier unique informatique (.doc, .odt, .pdf).
Les éventuelles illustrations pourront y être intégrées ou bien être rassemblées dans un dossier séparé.
Le texte DOIT être complet et définitif mais la mise aux normes Ausonius n'est pas obligatoire à ce stade.
Le manuscrit original d'une thèse ou d'une HDR ne sera pas accepté, celui-ci doit faire l'objet d'un remaniement pour la publication.

LE DOSSIER DE PUBLICATION

Le dossier de publication doit être envoyé sous forme informatique (en privilégiant les envois mail, we-transfer, grosfichiers, etc). Il contient la TOTALITÉ des éléments nécessaires à la publication dans leurs versions DÉFINITIVES, à savoir :

- Un dossier regroupant chaque article ou chapitre dans un fichier séparé (.doc, .odt). Le texte doit être soigneusement mis aux normes Ausonius.
- Un dossier regroupant les illustrations (300 dpi et en CMJN) correctement numérotées, voir annexes dédiées aux normes pour plus de détails.

En plus de ces dossiers, l'auteur joindra :

- *un fichier avec les légendes (par article ou par chapitre)
- *un fichier avec la page titre (titre, auteur, mention des éventuels financeurs)
- *un fichier avec le sommaire
- *un fichier avec la liste des auteurs (rattachements, adresses postales et adresses mail)
- *un fichier avec la bibliographie (dans le cas d'une bibliographie générale finale)
- *les logos des partenaires financiers tels qu'ils devront apparaître sur la quatrième de couverture

Enfin, l'auteur ajoutera un dossier comprenant les éléments commerciaux :

- *un résumé long (2000 signes) pour la 4e de couverture ainsi qu'une version anglaise (ou une autre langue si cela est plus pertinent)
- *un résumé "vendeur" (700 signes max)
- *une courte biographie des auteurs ou éditeurs (quelques lignes)
- *une image d'assez bonne qualité (300 dpi, environ 17*24 cm) pour servir de base pour la couverture
- *une liste de mots-clés

Sera jointe à l'ensemble la fiche de dépôt (voir annexe 2)

QUESTIONS / RÉPONSES

Combien de temps après l'acceptation du dossier éditorial mon ouvrage paraîtra-t-il ?

Une fois le dossier éditorial accepté par les Éditions, il faut compter entre 9 et 12 mois jusqu'à la parution (file d'attente de prise en charge + travail éditorial). Ce délai peut évidemment être variable selon la difficulté du projet mais aussi des projets qui se trouvent avant le vôtre dans la file d'attente et qui impactent le calendrier général.

Qui choisit le titre, le design de couverture, le prix ou le tirage ?

L'auteur ou l'éditeur scientifique est libre de son titre. Mais nous recommandons un titre plutôt court avec un sous-titre plus explicatif. Un titre trop long est généralement tronqué dans les différentes bases de données des libraires.

Cependant les éléments dits commerciaux sont la prérogative de l'éditeur. Nous consultons néanmoins systématiquement l'auteur ou les éditeurs scientifiques concernant le design de couverture afin d'arriver à un résultat qui convienne à tous. Le prix et le tirage sont quant à eux déterminés uniquement par l'équipe éditoriale.

Puis-je demander à modifier la maquette ou les normes ?

Les normes éditoriales ainsi que les éléments graphiques et de mise en page de chaque collection reflètent non seulement l'histoire des Éditions Ausonius mais également une volonté et les choix propres à notre maison d'édition. La demande de publication dans une collection de la part d'un auteur entraîne implicitement l'acceptation sans réserves de ses caractéristiques afin de conserver une homogénéité ainsi que notre "marque de fabrique".

Suis-je rémunéré(e) sur les ventes ?

Non, le ou les auteurs ou éditeurs scientifiques ne sont pas rémunérés sur les ventes. En revanche ils bénéficient d'exemplaires offerts : 10 dans le cas d'un auteur unique et 20 dans le cas d'un collectif + 1 ou 2 exemplaires par contributeur selon le nombre d'auteurs.

Par ailleurs les auteurs bénéficient d'une réduction de 30 % sur l'achat de leur ouvrage s'ils désirent en acquérir des exemplaires supplémentaires.

Est-il prévu des hommages ?

Il est cédé à titre gracieux 10 exemplaires à l'auteur ou aux éditeurs pour hommage. Cependant les éditions n'en assureront pas l'expédition.

Mon ouvrage sera-t-il envoyé aux revues scientifiques pour recension ?

Les éditions contactent par mail chaque trimestre une liste de revues scientifiques pour les informer de la parution des derniers ouvrages. Nous envoyons un exemplaire papier ou numérique uniquement aux revues en faisant la demande. 15 exemplaires sont réservés par tirage.

La liste des revues ainsi sollicitées est disponible sur simple demande. Si vous souhaitez ajouter un service de recension, nous vous remercions de nous fournir un contact mail précis.

Puis-je mettre mon texte ou mon article en ligne (Academia, HAL, ...) ?

*Une fois l'ouvrage paru, chaque auteur recevra un tiré-à-part numérique destiné à un cercle restreint. Afin de garantir la meilleure commercialisation de l'ouvrage, il s'engagera à respecter **un embargo de 2 ans** après publication sur la diffusion numérique de ce tiré-à-part.*

Disponibilité de mon ouvrage ?

Les éditions ont confié leur diffusion à Afpu Diffusion, qui assure une disponibilité de l'ouvrage sur l'ensemble du réseau des libraires francophones ainsi que sur les principales plate-formes de ventes en ligne. De plus des partenaires locaux nous assurent une diffusion ponctuelle à l'étranger. Enfin notre site internet permet la vente et l'envoi partout dans le monde.

Par ailleurs, en tant qu'éditeur universitaire, nous remettons 10 exemplaires à notre bibliothèque en vue d'échanges entre bibliothèques.

ANNEXE 1

LISTE DES COLLECTIONS

	Collection	Directeur(s) de collection	Thématique	Format
1	Scripta Antiqua	Sophie Krausz	Histoire ancienne, archéologie	17 x 24 cm
2	Scripta Maedievalia	Sophie Krausz	Histoire médiévale, archéologie	17 x 24 cm
3	Scripta Receptoria	Olivier Devillers	Réception de l'Antiquité	17 x 24 cm
4	Mémoires	Sophie Krausz	Archéologie, architecture	21,5 x 28 cm
5	Atlas des villes de France	Sandrine Lavaud, Ezéchiél Jean-Courret	Atlas historiques	21,5 x 28 cm
6	Archéovision	Rémy Chapoulie	Usages de la 3D au service des Sciences Humaines et Sociales	21,5 x 28 cm
7	Kelainai	Askold Ivantchik	Recherches à Kelainai (Phrygie)	21 x 29,7 cm
8	Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA)	Milagros Navarro Caballero	Corpus épigraphiques (Aquitaine)	22 x 28 cm
9	Numismatica Antiqua	Fabrice Delrieux, Koray Konuk	Numismatique du monde antique	21 x 29,7 cm
10	Thanat'Os	Dominique Casteix	Anthropologie, archéologie	21 x 29,7 cm
11	Ausonius Junior	Sophie Krausz	Archéologie	26,6 x 18,5 cm
12	Bibliotheca Isiaica	Richard Weymiers	Cultes isiaques dans le monde gréco-romain	21 x 29,7 cm
13	Catalogues d'exposition	Sophie Krausz	Archéologie	23 x 20 cm
14	Pictor	Florence Monier	Peinture murale antique	21 x 29,7 cm
15	In Situ	Anne Michel, Markus Schlicht	Guides et monographies archéologiques et historiques destinés au grand public	14 x 19 cm
16	THEA (coédition PUB)	Alexis Gorgues	Histoire des techniques, archéologie	17 x 24 cm
17	Balkans' Mosaic	Sophie Krausz	Mosaïque des Balkans	23,5 x 31 cm
18	L'atelier Du Sculpteur	Vassiliki Gaggadis-Robin	Sculpture antique	23,5 x 31 cm
19	Petrae Hispaniarum	Milagros Navarro Caballero	Corpus épigraphiques (Péninsule ibérique)	21 x 29,7 cm
20	Documents d'Archéologie Numérique d'Ausonius (Dan@)	Sophie Krausz	Histoire et archéologie antique et médiévale ; régional, national, international	Numérique, open access. Tirage papier format A4
21	NEMESIS (collection numérique)	Sophie Krausz	Support de publication de l'IRN NEMESIS	Numérique, open access
22	Primalun@	Sophie Krausz	Monographie, colloques histoire ancienne, archéologie	Numérique, open access

FICHE DE DÉPÔT

Titre du manuscrit

Auteur/Éditeur

Mail

Adresse postale

Date et lieu de naissance

Date de remise

Collection envisagée

Dossier textes

Fichiers aux normes

Nombre de fichiers

Nombre de signes

Dossier illustrations

Fichiers aux normes

Nombre d'illustrations Noir & Blanc

Nombre d'illustrations couleurs

Libre de droits

Dossier éléments commerciaux

--

Commentaires

--

Normes générales

[Mise à jour du 12 avril 2021]

Dans le cadre de votre collaboration avec Ausonius Éditions, nous vous engageons vivement à prendre connaissance de ce document et à suivre nos recommandations. Ces normes n'ont pas pour objectif de contraindre excessivement les auteurs, mais nous insistons sur l'uniformisation et la cohérence d'un bout à l'autre de votre ouvrage, et cela dans le but de permettre une mise en page claire, harmonieuse et propre.

En cas de doute, envoyez vos questions à editions.ausonius@u-bordeaux-montaigne.fr

SOMMAIRE

1. LE TEXTE	9
POUR INFORMATION.....	9
NORME ZOTERO AUSONIUS ÉDITIONS	9
LIVRAISON DU MANUSCRIT DEFINITIF	9
LE TEXTE EN DÉTAIL.....	9
Texte	9
Hiérarchie des titres.....	9
Citations.....	9
Caractères spéciaux (greccompris)	10
Notes	10
Ponctuation et usages selon la langue de l'article	10
Prénom des auteurs	11
Tiret	12
Usage des guillemets.....	12
Majuscules.....	12
Droit / italique.....	12
Dates et datations.....	12
Points cardinaux	13
Chiffres et nombres.....	13
Index.....	13
2. LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	14
ABRÉVIATIONS USUELLES.....	14
DATE DE PUBLICATION	14
LIEU D'ÉDITION	14
MAISONS D'ÉDITION.....	14
PAGES	14

OUVRAGES COLLECTIFS ET COLLOQUES	15
REVUES	15
COLLECTIONS	15
RAPPORTS	16
AUTEURS OU ÉDITEURS CITÉS PLUSIEURS FOIS	16
3. CITATION D'UN DOCUMENT ÉLECTRONIQUE.....	16
4. CITATION DES SOURCES EN HISTOIRE MÉDIÉVALE.....	16
DANS LA BIBLIOGRAPHIE	16
DANS LES NOTES DE BAS DE PAGE.....	17
5. CITATION DES SOURCES EN HISTOIRE ANTIQUE.....	17
RÉFÉRENCE D'INSCRIPTIONS.....	17
ABRÉVIATIONS D'AUTEURS ANCIENS.....	17
6. RÉFÉRENCES NUMISMATIQUES	18
7. LES ILLUSTRATIONS.....	19
ÉCHELLE DES ILLUSTRATIONS	19
TAILLE DES ILLUSTRATIONS.....	19
PRÉSENTATION DES ILLUSTRATIONS.....	19
Les polices de caractère.....	19
Les traits et grisés	19
Les plans.....	20
Les tableaux et diagrammes	20
8. DROITS D'IMAGE.....	20
	21

1. LE TEXTE

POUR INFORMATION

1 page SAntiqua/SMediaevalia/SReceptoria = 4000 signes espaces compris

1 page Mémoires = 4900 signes espaces compris

pour les autres collections, veuillez nous consulter : editions.ausonius@u-bordeaux-montaigne.fr

NORME ZOTERO AUSONIUS ÉDITIONS

<https://www.zotero.org/styles?q=ausonius>

LIVRAISON DU MANUSCRIT DÉFINITIF

Il est indispensable de joindre un exemplaire papier de votre manuscrit (texte et illustrations).

Le manuscrit doit être livré dans **3 dossiers distincts** (pour les détails de la présentation, cf. p. 3, *Le dossier de publication*).

Dossier 1 : le texte doit être préparé au format .doc, .docx ou .odt.

Le texte doit être divisé par chapitre, chaque chapitre doit constituer un fichier différent.

La bibliographie est également dans un fichier à part.

Dans chaque fichier, les notes repartiront de 1.

Les appels de figures seront insérés dans le texte sous la forme (fig. x).

Les textes avec des illustrations intégrées seront refusés.

Ne pas oublier de fournir une page de titre mentionnant :

- le titre de l'ouvrage,
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) ou éditeur(s) scientifique(s),
- les partenaires financiers,
- Une page auteurs avec fonctions et emails de contact,
- Une liste de mots-clés (entre 5 et 15).

Dossier 2 : il comprend les illustrations et la liste des légendes dans des fichiers distincts (fig. x.)

Dossier 3 : il comprend les éléments commerciaux (cf. Guide de l'auteur)

LE TEXTE EN DÉTAIL

• *Texte*

Il est composé de préférence en Minion pro ou Cambria ou tout autre police unicode, corps 12, les notes en corps 10.

Ne pas utiliser de feuilles de style.

• *Hierarchie des titres*

À titre indicatif pour nous, les numéros des titres devront être clairement notés (sur le fichier informatique ou sur la version papier), mais ils seront retirés par la suite.

Veuillez à ne pas dépasser 4 niveaux dans cette hiérarchie.

• *Citations*

Les citations dans la langue de l'article : elles sont composées en caractère droit d'un corps inférieur (corps 10) et placées entre guillemets. Elles doivent être détachées du texte.

Les citations en latin ou dans une langue différente de celle utilisée dans l'article : elles sont composées en italique et sans guillemets.

Attention au latin : i et j = i ; u et v = u

Par exemple :

Ambigatus is fuit, uirtute fortunaque cum sua, tum publica praepollens, quod in imperio eius Gallia adeo frugum hominumque fertilis fuit ut abundans multitudo uix regi uideretur posse.

Les citations en grec : elles sont composées en caractère droit et sans guillemets.

...le sénat prend un sénatus-consulte qui oblige le gouverneur de la Gaule à protéger les “frères de la République”.

Mais dans un article en langue étrangère, on respectera à 100 % les normes des articles étrangers :

- virgule ou point ou point-virgule + guillemets fermants

- point ou virgule + appel de note

My focus is on situations defined by membership statuses in immigration and citizenship law. I use the word “status” in its broad sense of a “**situation**,” to include the status of having no status at “**all**.”

My focus is on situations defined by membership statuses in immigration and citizenship law. I use the word “status” in its broad sense of a “situation,” to include the status of having no status at **all**.⁴⁵

• Caractères spéciaux (grec compris)

On utilisera exclusivement une police unicode. Dans le cas de caractères rares, merci de les rendre identifiables sur la version papier.

• Notes

On utilisera essentiellement le système des notes de bas de page et non celui des références dans le texte. La manière de citer est dite “à l’américaine” (Nom de l’auteur + date, + pages).

Par exemple :

Dupont 1996, 25-35.

Dupont *et al.*, éd. 1996, 25-35.

Bryce & Zahle, éd. 1986. [dans le cas de deux auteurs, utiliser le &]

Dans le cas de sources anciennes, s’il s’agit de références courtes, il sera possible de les laisser entre parenthèses dans le texte.

Par exemple :

Comme le dit Tacite (*Ann.*, 13.49.1)

Cette possibilité pourra, sur souhait des auteurs, et après concertation avec l’éditeur, être adoptée aussi pour les auteurs modernes, à condition qu’elle soit appliquée dans tout l’ouvrage y compris les collectifs. Sinon la pratique courante reste celle de la note en bas de page.

Par exemple :

Un autre exemple de timbre renvoyant peut-être à un personnage d’origine italienne a été identifié sur le site de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault) (n° 19, 26) (Mauné *et al.* 2006, 179 ; Mauné & Carrato 2012, 30-31, fig. 9).

• Ponctuation et usages selon la langue de l’article

La ponctuation suivra les normes typographiques en vigueur de la langue dans laquelle est écrit l’article.

- Pour un article en français, nous mettrons un insécable avant toute ponctuation double.

- Pour un article en anglais, en espagnol, en allemand..., la double ponctuation sera collée au texte. On mettra des majuscules aux noms communs pour le titre d’un ouvrage en anglais mais pas pour le titre d’un article en anglais.

Ex. pour un article en langue française :

[...] **Pouvaient-ils participer à ces activités ou l’absence d’Italien à cette période est-elle due à l’état de la documentation ?** [...]

Déonna, W. (1948) : *La Vie privée des Déliens*, Paris.

Ex. pour un article en anglais ou autre :

[...] Measuring the phenomenon: Alexander coins from Aradus and Damascus[...]

Flament, J., Sarah, G. and Tégelyrol, F. (2017): "Litharge cakes from Castel-Minier (Ariège, France)", in: Montero & Perea, ed. 2017, 178-192.

Dans le cas de deux auteurs cités :

- Pour un article en français, leurs noms seront séparés par & dans les références courtes et par "et" dans les références complètes.

Par exemple :

Huth & van Alfen 2010.

Crowther, C., Habicht, C. et Hallof, L. (1998) : "Aus der Arbeit der Inscriptiones Graecae I", *Chiron*, 28, 87-100.

- Pour un article en anglais, leurs noms seront séparés par & dans les références courtes et par "and" dans les références complètes.

Par exemple :

Meadows, A. R. and Shipton, K., ed. (2001): *Money and Its Uses in the Ancient Greek World*, Oxford.

- Pour un article en espagnol, leurs noms seront séparés par & dans les références courtes et par "y" ou "e" dans les références complètes.

- Pour un article en allemand, leurs noms seront séparés par & dans les références courtes et par "und" dans les références complètes.

- Pour un article en italien, leurs noms seront séparés par & dans les références courtes et par "e" dans les références complètes.

Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, utiliser dans toutes les langues *et al.* pour les références courtes. Ne pas mettre *et alii*.

Dans la bibliographie, merci de développer les noms de tous les auteurs.

Par exemple :

Dans référence courte : Drogou *et al.*, ed. 2009.

Puis Drogou, S., Eugenidou, D. Kritzás, C. and Touratsoglou, G., ed. (2009) : *Kermatia Philias Timetikos tomos gia ton Ionne Touratsoglou*, Athens.

Direction d'ouvrage :

- Pour un article en français, on ajoutera après le(s) nom(s) de(s) l'éditeur(s) scientifique(s) : éd. ou dir., selon ce qui est indiqué sur la page de garde de l'ouvrage.

Par exemple :

En biblio : Brun P., Cavalier, L., Konuk, K. et Prost, F., éd. (2013) : *EUPLOIA. La Carie et la Lycie antiques*, Bordeaux.

La même référence, en note : Brun *et al.*, éd. 2013.

Un article dans la même référence, en bibliographie : Debord, P. (2013) : "Hécate, divinité carienne", in : Brun *et al.*, éd. 2013, 85-93.

- Pour un article en anglais, on ajoutera après le(s) nom(s) de(s) l'éditeur(s) scientifique(s) : ed. ou dir., selon ce qui est indiqué sur la page de garde de l'ouvrage. **Pas de eds.**

Par exemple :

En biblio : Meadows, A. R. and Shipton, K., ed. (2001): *Money and Its Uses in the Ancient Greek World*, Oxford.

La même référence, en note : Meadows & Shipton, ed. 2001.

- Pour un article en italien, on préférera "ed." et non "a cura di".

- Pour un article en allemand, on optera pour "hrsg."

• ***Prénom des auteurs***

Pour les auteurs, mentionner la seule initiale du prénom.

• Tiret

Le tiret moyen sera utilisé dans le cas des incises dans la phrase (ex. **Nous pouvons dire – mais c'est une supposition – que...**) et pour marquer des paragraphes ou une liste.

• Usage des guillemets

On doit utiliser les guillemets anglais "ouvrant-fermant" et non les guillemets français «droits». À l'intérieur d'une citation marquée par des guillemets, on optera pour 'le guillemet simple'.

Par exemple :

Feugère, M. (2008) : "Plaidoyer pour la 'petite épigraphie' : l'exemple de la cité de Béziers", in : Häussler 2008, 139-154.

Attention aux guillemets : en français, on respectera les règles de ponctuation française. Les guillemets font partie de la phrase. Les guillemets fermants doivent être collés au texte, placés avant la ponctuation et non après.

• Majuscules

Elles doivent être accentuées : É, À ou Î.

• Droit / italique

- cf., infra, supra, sq. (non sqq. précédé d'un espace), a fortiori, a priori, a contrario restent en caractères droits.

- id., ibid., in fine, in extenso, et al., passim, contra, s.u. sont en italiques.

- Mettre c. (pour circa) pour une date incertaine. Il sera suivi d'un espace : c. 45.

- **Vocabulaire spécialisé** : les mots latins sont en italiques comme *oppidum (oppida), murus gallicus (muri gallici), domus, ciuitas, uilla (uillae), forum, tegula (tegulae), opus caementicum etc...*

- **Les mots francisés** (par l'usage et dans le dictionnaire français) sont en droit : radius, cubitus, fémur, nucléus, locus, tumulus...

• Dates et datations

- Pour un article en français, les dates avant notre ère seront citées de la façon suivante :

- Siècle avant notre ère : I^{er} s. a.C.
- Siècle après notre ère : II^e s. p.C.
- Millénaire avant notre ère : I^{er} mill. a.C.
- Millénaire après notre ère : I^{er} mill. p.C.
- Ma : million d'années

Les chiffres romains des siècles devront être mis en petites capitales.

Les dates de doivent pas être abrégées : on écrit 1914-1918 et non 1914-18.

On écrit les années 1960 et non les années 60 ou les années soixante.

Datations radiocarbone : 3500 ± 50 BP (probabilité 95 %), cal. BC, cal. BP, ca. AD

Les époques : la Préhistoire, la Protohistoire, l'Antiquité, l'âge du Bronze, l'âge du Fer, les âges des métaux, Hallstatt, La Tène, le Haut-Empire, le Bas-Empire, le Moyen Âge, le haut Moyen Âge, le bas Moyen Âge.

- Pour un article en anglais :

- Avant notre ère : 1st c. BC
- Après notre ère : 2nd c. AD

- Pour un article en espagnol :

- Avant notre ère : s. I a.C.
- Après notre ère : s. II d.C.

Les chiffres romains des siècles devront être mis en petites capitales.

- Pour un article en italien :

- Avant notre ère : I° s. a.C.
- Après notre ère : II° s. d.P.

Les chiffres romains des siècles devront être mis en petites capitales.

Le mot siècle sera abrégé dans le cas uniquement de l'indication de date (III^e s. a.C.). Il ne le sera pas dans le cours du texte (ex. durant le III^e siècle, during the 1st century...).

Répéter la totalité des chiffres pour les pages et les dates : ex. 22-23 et non 22-3 ; 1982-1983 et non 1982-83.

• Points cardinaux

Lorsqu'il est question d'une direction, d'une exposition, d'une situation, d'une orientation ou qu'on a affaire à un adjectif, on écrit **nord, sud, est, ouest, septentrional, méridional, oriental, occidental** en bas de casse :

- Le côté **sud** du bâtiment
- Au **nord**, le chemin se prolonge...
- L'hémisphère **nord**
- La frontière **sud-ouest** de ce pays
- Le désert **oriental**, le désert **occidental**

Lorsqu'il s'agit d'une zone géographique, on mettra une capitale lorsque l'orientation est un complément du nom ou le nom lui-même :

- L'Italie du Nord**
- Nous sommes dans le Sud** (région)

- mais une minuscule lorsque l'orientation est suivie d'un complément du nom :

- Le nord de l'Italie**

- Orientation et orientation multiple : les points cardinaux sont séparés par un tiret entouré d'espaces insécables :

- **nord-est, nord-est – sud-ouest** (pas de slash).

• Chiffres et nombres

- Les mesures et les décomptes sont exprimés en chiffres :

“52 trous de poteau ont été fouillés, leurs diamètres varient de 0,15 à 0,40 m”

“3000 monnaies”

“La couche contenait 2 amphores, 23 fragments de verre et 2 monnaies”

- Peuvent être écrits en toutes lettres les décomptes isolés et inférieurs à 10 :

“La fouille a permis de découvrir une amphore et trois petits vases grecs”.

Mais :

“La fouille a permis de découvrir 12 amphores et 22 petits vases grecs”.

- On écrira en toutes lettres : une quinzaine, une dizaine, le troisième, le centième etc...

- On exprimera les mesures en mètres, sauf en-dessous de 0,20 m où elles seront indiquées en cm ou en mm.

• Index

Les index doivent être écrits sous Word. Pas de colonnes, pas de tableaux.

Les auteurs et leurs œuvres doivent être cités en entier.

Pour l'index des sources, on sautera une ligne après chaque entrée (auteurs, œuvres, références) et mettez une seule tabulation entre la référence citée et le renvoi aux pages. Les renvois aux seules notes de bas de page seront cités sur le modèle Numéro de page + n. X, sans virgule. Les renvois à une page et aux notes de celles-ci seront cités sur le modèle Numéro de page et n. X.

Par exemple :

Appien
Guerre Mithridatique
2.54 23 n. 11

Dion Cassius
Histoire romaine
37.7a 142 n. 178

2. LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRÉVIATIONS USUELLES

Chaque discipline utilise des abréviations spécifiques pour les archives ou les recueils de sources publiées. Il est inutile de les faire figurer dans la bibliographie. Pour le domaine de l'Antiquité, on utilisera les abréviations de l'Année philologique : <https://guides.lib.berkeley.edu/c.php?g=381579&p=2585381>

DATE DE PUBLICATION

En cas de réédition, placer la date de première publication entre crochets droits et ordonner la référence ainsi :

Rostovtzeff, M. I. [1926] (1988) : *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, trad. fr. d'après la 2^e édition anglaise de 1957 [1^{ère} éd. Oxford], Paris.

Weber, M. [1909] (1998) : *Économie et société dans l'Antiquité, précédé de Les causes sociales du déclin de la civilisation antique* [trad. fr. d'après la 3^e éd. allemande], Paris.

Dans la note de bas de page on indiquera :

Weber [1909] 1998.

LIEU D'ÉDITION

Le lieu d'édition sera cité dans la langue de l'ouvrage (ou de l'article dans le cas d'un ouvrage collectif) l'article.

- Pour un article en français : toute la bibliographie sera en français, suivra les règles de la ponctuation française, et les lieux d'édition seront en français : **Londres, Naples, Rome, Bordeaux.**

- Pour un article en anglais : toute la bibliographie sera en anglais, suivra les règles de la ponctuation anglaise, et les lieux d'édition seront en anglais : **London, Naples, Rome, Bordeaux.**

- Pour un article en italien : toute la bibliographie sera en italien, suivra les règles de la ponctuation italienne, et les lieux d'édition seront en italien : **Londres, Napoli, Roma, Bordeaux.**

Deux lieux d'édition seront séparés par un - sans espace.

MAISONS D'ÉDITION

Elles ne doivent pas figurer dans les bibliographies.

PAGES

Dans une référence bibliographique, abrégée ou non, on ne met pas le p. de page.

Par exemple :

Kagan 1987, 24-25.

En revanche,

Vaz Pinto 1997, 117-125, et tout particulièrement p. 118.

... à la fin des années 1970 (*ibid.*, p. 35).

OUVRAGES COLLECTIFS ET COLLOQUES

Les ouvrages collectifs seront cités selon le modèle suivant :

Gnoli, G. et Vernant, J.-P., éd. (1982) : *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Paris-Cambridge.

Les colloques seront notés en italiques, à la suite du titre du volume, après une virgule, avec la mention du lieu et de la date entre virgules.

Par exemple :

Bertrand, I., Duval, A., Gomez de Soto, J. et Maguer, P., éd. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, tome 1, Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny*, Mémoire 34, Chauvigny.

Bats, M., Bertucchi, G., Congès, G. et Treziny, H., éd. (1992) : *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V^e congrès archéologique de Gaule méridionale, 18-23 novembre 1990, Marseille*, Études massaliètes 3, Gap.

Brun, P. et Mordant, C., éd. (1988) : *Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes, Actes du Colloque international de Nemours, mars 1986*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France 1, Nemours.

Les articles d'ouvrages collectifs ou d'actes de colloques seront cités de la façon suivante :

1. article issu cité une seule fois dans la bibliographie :

Dieudonné-Glad, N. (2017) : "La production du fer au tournant des VI^e et V^e s. a.C. Des changements techniques, économiques et sociaux ?", in : Marion, S., Deffressigne, S., Kaurin, J. et Bataille, G. éd. : *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer - Perspectives sociales et environnementales, Actes du XXXIX^e colloque international de l'AFEAF, 14-17 mai 2015, Nancy*, Mémoires 47, Bordeaux, 365-382.

Olivier, L. (1986) : "Des chevaux, de l'acier et la puissance : le passage à l'âge du Fer en Lorraine dans son contexte européen", in : *Catalogue de l'exposition : La Lorraine d'avant l'histoire. Du Paléolithique inférieur au Premier âge du Fer*, Metz, 149-167.

2. un article cité plusieurs fois dans la bibliographie :

Kagan, J. H. (1987) : "The Decadrachm hoard: chronology and consequences", in : Carradice, éd. 1987, 21-37.

à condition d'intégrer la référence complète de l'ouvrage collectif dans la bibliographie :

Carradice, I., éd. (1987) : *Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires*, BAR Int. Series 343.

Attention ! On ne met pas de majuscules aux noms communs dans le titre d'un article en anglais.

REVUES

Les revues seront citées en italiques, suivi d'une virgule puis de la tomaisson en chiffre arabe.

Par exemple :

de Pury-Gysel, A. (2007) : "Le verre d'époque romaine (I^{er}-IV^e s. p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la Place Camille-Jullian à Bordeaux", *Aquitania*, 23, 57-101.

Dasen, V. (2003) : "Les amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain", *Latomus*, 62, 275-289.

Brun, J.-P. et Laubenheimer, F., éd. (2001) : "La viticulture en Gaule", *Gallia*, 58, Paris.

COLLECTIONS

Les collections seront citées en droit, sans virgule entre le nom et la tomaisson. Les suppléments de revue, la Carte archéologique de la Gaule sont considérés comme des collections et suivront donc leurs normes.

Par exemple :

Scripta Antiqua 25

Gallia Suppl. 6

Rebourg, A. (1994) : *Saône-et-Loire*, CAG 71/4, Paris. [ici en note, on citera : Rebourg 1994].

Favory, F. et Fiches, J.-L., dir. (1994) : *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge ; études microrégionales*, DAM 42, Paris.

RAPPORTS

Les rapports de fouilles archéologiques seront cités comme suit : titre officiel de l'opération, type de rapport, prescripteur.

Par exemple :

Chuniaud, K. et Sireix, C., éd. (2006) : *Cours du Chapeau Rouge, Aquitaine, Gironde - Bordeaux parkings, vol. 1*, RFO, Inrap Grand Sud-Ouest.

Guillaume, M. (1998) : *La villa de Saint-Ariès, petite chronique rurale antique*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Aix-en-Provence.

Les travaux universitaires seront cités en minuscule, suivi du nom de l'université.

Par exemple :

Lepetz, S. (1995) : *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, thèse de doctorat, université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

AUTEURS OU ÉDITEURS CITÉS PLUSIEURS FOIS

Ils seront nommés entièrement et non remplacés par un —. Cette norme est récente et adaptée au format digital en vue d'un moissonnage plus efficace.

Par exemple :

Hourmat, P. (1986) : *Histoire de Bayonne, des origines à la Révolution française de 1789*, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bayonne.

Hourmat, P. (1993) : *Le Consulat et l'Empire 1800-1814*, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bayonne.

Si un auteur a publié plusieurs fois dans la même année, on ajoutera a, b, c.... après la date.

Par exemple :

Hourmat, P. (1986a) : *Histoire de Bayonne, des origines à la Révolution française de 1789*, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bayonne.

Hourmat, P. (1986b) : *Le Consulat et l'Empire 1800-1814*, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bayonne.

3. CITATION D'UN DOCUMENT ÉLECTRONIQUE

Les auteurs récapitulent toutes les règles de base de citation en fonction d'une typologie des documents sur le web, du courrier personnel à la base de données.

Par exemple :

Couvin, F., Linger-Riquier, S., Robert, G. et Roy, G. (2015) : "Des occupations laténiennes sur le plateau de Champeigne tourangelle, communes d'Athée-sur-Cher et de Truyes (Indre-et-Loire)", *RACF* [En ligne], Tome 54 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 29 novembre 2016. URL : <http://racf.revues.org/2262>

Leach, A. (2011) : *Department store to launch Indian sourcing centre* (En ligne), mis en ligne en 2011, consulté le 30 avril 2015. URL : <http://www.supplymanagement.com/news/2011/department-store-to-launch-indian-sourcing-centre>

Library of Congress. *Citing Electronic Resources* [En ligne], mis en ligne 8 août 2006, consulté le 13 octobre 2009. URL : <http://lcweb2.loc.gov/ammem/ndlpedu/start/cite/index.html>

4. CITATION DES SOURCES EN HISTOIRE MÉDIÉVALE

DANS LA BIBLIOGRAPHIE

Rassembler d'abord, dans un paragraphe distinct, les références aux sources éditées, puis présenter dans un autre paragraphe les titres de la bibliographie.

Pour la présentation des sources éditées, cf. normes générales.

Par exemple :

Brutails, J.-A., éd. (1897) : *Le cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux*, Bordeaux.

Lacave-Laplagne-Barris, C., éd. (1899) : *Cartulaire noir du chapitre de l'église métropolitaine d'Auch*, in : Archives Historiques de la Gascogne, 2^e série, fasc. 3, Paris-Auch.

Labréviation "éd." étant réservé à l'édition de sources, les recueils d'articles dirigés par un ou plusieurs responsables éditoriaux seront signalés par "dir."

Par exemple :

Aurell, M et Tonnerre, N. Y., dir. (2006) : *Plantagenêts et Capétiens : confrontations et héritages, Actes du colloque international tenu à Poitiers et Fontevraud, les 13, 14 et 15 mai 2004*, Turnhout.

Dans le cas d'une édition de source dont l'auteur est identifié, ordonner comme suit : auteur, mention "éd.", nom de l'éditeur, initiales du prénom, année d'édition entre parenthèses, deux points, titre en italiques, collection, lieu d'édition.

Par exemple :

Bertran de Born, éd. Gouiran G. (1985) : *L'Amour et la Guerre. L'œuvre de Bertran de Born*, Aix-en-Provence.

Aimoin, éd. Bautier, R.H., Labory, G., Bautier, A.-M. et Dufour, J. (2004) : "Vie d'Abbon, abbé de Fleury, Vita et passio Sancti Abboni", *L'abbaye de Fleury en l'an Mil*, Coll. Sources d'histoire médiévale, Paris.

DANS LES NOTES DE BAS DE PAGE

Présenter comme suit : nom de l'éditeur, année, tome, numéro d'acte, ou numéro de page (sans p.).

Brutails, éd. 1897, n° 7.

Bertran de Born, éd. Gouiran 1985, t. I, 64.

Aimoin, éd. Bautier *et al.* 2004, 32.

Bédier, éd. [1922] 1947, 43.

5. CITATION DES SOURCES EN HISTOIRE ANTIQUE

RÉFÉRENCE D'INSCRIPTIONS

On citera le corpus, puis *exceptionnellement* les pages dans le cas où c'est absolument nécessaire (chiffre précédé de "p."), puis après virgule le numéro d'inscription (sans "n°"), enfin les indications de lignes après "l." En cas d'ambiguïté, indiquer le numéro de l'inscription sous la forme suivante : n°

Pour les *IK*, on présentera de la manière suivante : *IK, 21.1-Stratonikeia, 27*. On préférera d'ordinaire les chiffres arabes aux chiffres romains, sauf pour le *CIL* ou les *IG* : *CIL, XIII, 1256*.

Pour les *ILS*, préférer l'abréviation : *D. pour Dessau (D. 5210)*.

Les abréviations de corpus et de recueils épigraphiques seront celles du *Guide de l'épigraphiste*.

ABRÉVIATIONS D'AUTEURS ANCIENS

Ces abréviations comporteront au moins 3 lettres. Quand cela est possible, on utilisera les abréviations proposées

• par le dictionnaire Liddell-Scott-Jones pour le grec :

<https://www.perseus.tufts.edu/hopper/help/quickstart.jsp>

→ en haut à droite de la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur [voir les abréviations]

• et l'Oxford Classical Dictionary pour le latin :

<https://oxfordre.com/classics/page/ocdabbreviations/abbreviations>

Télécharger la liste des abréviations :

<https://oxfordre.com/classics/fileasset/images/ORECLA/OCD.ABBREVIATIONS.pdf>

Quand cela n'est pas possible (abréviation inexistante, abréviation trop courte, œuvres rares...), il est demandé aux auteurs d'utiliser des **abréviations claires qui devront être identiques dans tout l'ouvrage** y compris dans le cas d'ouvrages collectifs.

Les numéros des livres, chapitres, paragraphes sont notés en chiffres arabes sans espace. Il n'y a pas de virgule entre le nom de l'auteur et le numéro de la référence (ex. *Liv. 20.3.2*). Si le titre de l'œuvre est précisé, il est abrégé et il figure entre virgules (ex. *Suet., Tib., 4.1*).

6. RÉFÉRENCES NUMISMATIQUES

Les références aux catalogues de vente doivent contenir, dans l'ordre et dans la mesure du possible, le nom de la maison de vente, la ville où elle a son siège (entre parenthèses), le numéro et (entre parenthèses) la date de la vente, le numéro de la monnaie citée. On s'inspirera pour cela des deux modèles suivants :

J. Hirsch (München), 13 (15 mai 1905), n° 253.

Numismatik Lanz (München), 117 (24 nov. 2003), n° 312.

Dans le cas des ventes électroniques, ajouter la mention "Electronic Auction" :

Classical Numismatic Group, Electronic Auctions (Lancaster and London), 215 (29 juil. 2009), n° 138.

Afin de ne pas alourdir inutilement les notes de bas de page, il est conseillé d'utiliser des abréviations pour désigner certaines collections de référence. La liste ci-après en donne quelques-unes parmi les plus courantes et précise la manière dont les informations doivent être exposées.

Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Londres. Abréviation : *BMC* suivi nom de la région d'émission (*BMC*, Mysia ; *BMC*, Ionia).

Coin Hoards, Londres. Abréviation : *CH* suivi de la tomaisson (*CH II*).

Coins of the Roman Empire in the British Museum. Abréviation : *BMC Roman Coins* ou *BMCRC* suivi de la tomaisson (*BMC Roman Coins III* ou *BMCRC III*).

The Roman Imperial Coinage, Londres. Abréviation : *RIC* suivi de la tomaisson (*RIC IV.1* ; *RIC VIII*).

Roman Provincial Coinage, Londres et Paris. Abréviation : *RPC* suivi de la tomaisson (*RPC I* ; *RPC VII.1*).

Sylloge Nummorum Graecorum. Abréviation : *SNG* suivi du nom de la collection, voire de la région d'émission (*SNG von Aulock*, n° 2512 ; *SNG München*, Karien, n° 210).

Les numéros des exemplaires publiés dans les catalogues sont donnés après l'abréviation "n°" afin d'éviter toute confusion avec une pagination éventuelle. Si une monnaie paraît dans un article ou un ouvrage autre qu'un catalogue, sa place sera indiquée d'après la page correspondante, voire son numéro d'identification. Ainsi écrira-t-on "p. 150", voire "p. 150.18", si la pièce à laquelle renvoient ces références se trouve simplement à la page 150 ou au numéro 18 de la page 150.

Dans la bibliographie générale, articles et ouvrages sont présentés selon les règles en vigueur présentées ci-dessus. Les abréviations des titres des revues sont celles de *l'Année Philologique* ou, à défaut, de la *Revue Numismatique* et, comme complément, de la *Numismatic Chronicle*.

Quelques titres, en particulier les exemplaires de la *Sylloge Nummorum Graecorum*, doivent être présentés d'après les exemples suivants :

Sylloge Nummorum Graecorum — Deutschland: *Sammlung von Aulock*, 19 fasc., Berlin, 1957-1981.

Sylloge Nummorum Graecorum — Finland: *The Erkki Keckman Collection in the Skopbank*, Helsinki, I: *Karia*, Helsinki, 1994.

Sylloge Nummorum Graecorum — Great-Britain, XII: *The Hunterian Museum University of Glasgow*, 1, Roman Provincial Coins. *Spain-Kingdoms of Asia Minor*, Oxford, 2004.

De leur côté, les catalogues sont regroupés dans une rubrique intitulée "catalogues de vente" et dans l'ordre alphabétique des maisons de vente.

7. LES ILLUSTRATIONS

ÉCHELLE DES ILLUSTRATIONS

Si vous souhaitez que certaines de vos illustrations soient à une échelle particulière. Merci de nous l'indiquer et de nous fournir des fichiers au format désiré à 100 % d'affichage.

TAILLE DES ILLUSTRATIONS

La taille maximale des illustrations doit correspondre à la taille du pavé de texte, selon les collections Ausonius Éditions :

- Collections Scripta : 13,5 x 20 cm
- Mémoires : 17,6 x 22,5 cm
- Pictor : 17 x 25,2 cm
- Numismatica Antiqua : 17,5 x 22,7 cm

PRÉSENTATION DES ILLUSTRATIONS

Les illustrations doivent être fournies dans des fichiers bien séparés du texte. Elles doivent être présentées dans un dossier "illustrations" (cf. p. xx). En aucun cas elles ne doivent être incluses dans le texte, ni rassemblées dans un fichier word.

Pour les tableaux et figures (photographies, croquis, schémas, graphiques, diagrammes et cartes), on se limitera à des documents destinés à faciliter la compréhension du texte ou à apporter des informations difficilement présentables par d'autres moyens.

Inversement, les résultats présentés dans les tableaux, graphiques, diagrammes ne doivent pas être répétés sans raison dans le texte. Les tableaux eux-mêmes ne doivent pas faire double emploi avec les graphiques et diagrammes" (Extrait de la norme AFNOR NFZ 41003, chap. 7.).

Les illustrations devront être de bonne qualité graphique ; il est demandé des documents de **300 dpi**.

Par exemple :

Un document de 72 dpi, mesurant 44 x 58 cm sur votre écran, mesurera en réalité en version imprimée, 10 x 14 cm.

Un document de 72 dpi, mesurant 10 x 14 cm sur votre écran, mesurera en réalité en version imprimée, 2 x 3 cm.

Les illustrations seront fournies sous les formats suivants :

- **Images matricielles** : au format TIFF de préférence, à défaut en PSD ou jpeg.
- **Images vectorielles** : au format SVG ou PDF de préférence ou bien en AI.

Les documents en couleur devront être en CMJN et non en RVB, y compris pour le format illustrator [voir Fichier/mode colorimétrique/CMJN].

Les documents en noir et blanc devront être en niveaux de gris.

Le titre de la légende ne doit pas figurer sur l'illustration, mais sur une liste avec les numéros correspondants dans un fichier Word. Voir p. 3

Intégrer dans le texte les appels aux figures sous la forme : (fig. + espace + numéro). "Illust." ou "carte" ne seront pas acceptés. Voir p. 3

• Les polices de caractère

Texte dans la carte : Minion pro, Arial ou Avenir Next Sources et échelle : Minion pro ou Arial (6 pt minimum).

• Les traits et grisés

Le trait de contour doit être 100 % noir et de taille 0,25 pt.

Les grisés ne pourront pas aller en dessous de 15 % au risque de ne pas être clairement visibles au moment de l'impression finale.

- Les plans

Ils seront rendus sous Adobe Illustrator, en deux versions dont l'une devra comporter des polices vectorisées (privilégiez des polices classique Minion pro, Helvetica). Merci de nous fournir les calques liés.

Vérifiez que le nord et l'échelle soient indiqués. Veillez à harmoniser la taille des caractères qui doivent rester lisibles, même en cas de réduction.

- Les tableaux et diagrammes

Nous n'acceptons dorénavant que les **tableaux sous Word** : merci de convertir les fichiers Excel sous ce logiciel et de nous fournir un tirage papier afin de voir son rendu (traits, grisés...). Ils peuvent alors être intégrés à votre fichier texte.

8. DROITS D'IMAGE

Dans la légende, vous aurez indiqué le numéro de l'objet illustré, son numéro d'inventaire complet, le lieu de dépôt et l'origine du dessin (nom du dessinateur, ou d'après telle publication...).

Tous les documents publiés y compris celui de la couverture doivent être libres de droit. L'auteur se charge, si nécessaire, de s'acquitter de ces droits, afin d'être parfaitement en règle.

Par exemple :

[Fig. 1. "Comment ceux de Bordeaux se rendirent au roy et apportèrent les clefz", 12 juin 1451. Martial d'Auvergne, Vigiles de Charles VII, c. 1484 \(BnF, départ. des Manuscrits, ms français, 5054, fol. 126\).](#)



Ausonius Éditions
UMR-5607
CNRS / Université Bordeaux Montaigne

.....
Maison de l'Archéologie
8, esplanade des Antilles
F - 33607 Pessac cédex

.....
Tél. 33 (0)5 57 12 45 60 - Fax 33 (0)5 57 12 45 59
editions.ausonius@u-bordeaux-montaigne.fr - <http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr>